

# Négociation travail permanent du dimanche

Information CFTC des Salariés VIVARTE

Paris, 14 Juin 2017

A ce jour, une réunion s'est tenue avec les partenaires sociaux et la direction représentée par Madame Séverine DHENNIN Responsable des Affaires Sociales afin de négocier le travail du dimanche sur les magasins de la CEC. ( 30 Magasins ouverts de façon permanente sont concernés )

**21 Ouverts en ZC**

**6 Ouverts en ZT**

**1 Ouvert en ZTI**

**2 Ouverts au titre du préjudice au public**

( Voir fichier PDF magasins concernés )

(Voir fichier PDF Loi MACRON )

Le chiffre d'affaire de ces magasins sur l'exercice d'Avril 2016 à Avril 2017 est de **47.865.653 €**

Le chiffre d'affaire de ces magasins uniquement ouverts le dimanche a représenté sur l'exercice d'Avril 2016 à Avril 2017 : **8.331.348 €** , soit **17,4%** du poids du CA de ces magasins.

Pour la CFTC des Salariés VIVARTE nous avons demandé et proposé de refaire un nouvel accord et non pas un avenant comme le prévoyait la direction au début de cette réunion.

Les autres instances présentes autour de la table nous rejoignent sur notre demande car les premières propositions de notre direction qui ont été avancées à aujourd' hui ne nous satisfait pas...

La direction devra aboutir avant fin juillet à un accord. ( **31 Juillet date butoir** ).

Si aucun accord n'était trouvé avec les organisations syndicales, la direction aura l'obligation de fermer ces magasins le dimanche.

À suivre..... La CFTC des Salariés VIVARTE

**Prochaine réunion soit le 29 ou le 30 Juin 2017 ( à définir prochainement )**